



La Municipalité de Nyon vous souhaite la bienvenue!

L'arrivée de votre entreprise nous réjouit. La Municipalité de Nyon s'engage à promouvoir des actions en faveur de la durabilité sur le territoire. Votre présence est significative pour nous, merci de nous accompagner dans cette démarche.

La Municipalité est heureuse de vous accueillir à Nyon, dans un environnement économique et social attrayant. À travers vos activités, vous avez l'opportunité de faire preuve de responsabilité sociale et environnementale.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

TISSEZ DES LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ NYONNAISE

En soutenant la communauté locale, votre entreprise s'intégrera davantage dans la région et augmentera son capital confiance auprès de ses client.e.s.

VALORISEZ LE BÉNÉVOLAT

Nombreuses sont les entreprises qui organisent des journées de volontariat à l'attention de leurs employé.e.s, en faveur d'un projet associatif qui répond à leurs valeurs.

ENGAGEZ-VOUS POUR LA SOLIDARITÉ NATIONALE OU INTERNATIONALE

Protection de l'environnement, insertion professionnelle, projets éducatifs, amélioration d'infrastructures, etc. : vous trouverez sans aucun doute un projet auquel contribuer financièrement et qui corresponde aux valeurs de votre entreprise.

La Ville de Nyon consacre annuellement CHF 55'300.- à des projets de coopération au développement. Le principal soutien va au réseau Solidarité'eau qui vise l'amélioration de l'accès à l'eau potable des habitants de Nouakchott en Mauritanie. La Municipalité alloue également des fonds à la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), elle adhère à l'Association internationale des maires francophones, collabore avec le Cinéma Sud d'Helvetas, et soutient ponctuellement des ONG ou des événements nyonnais.



ÉNERGIE



CONSTRUISEZ ET INVESTISSEZ POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

La plupart des propriétaires réalisent un CECB Plus pour les accompagner dans leur démarche de rénovation et obtenir des économies d'énergie.

De plus, la Ville de Nyon propose différentes subventions énergétiques pour toutes les entreprises enregistrées sur le territoire communal, dont des compléments aux subventions cantonales.

La Ville de Nyon s'est fixée d'atteindre de hauts standards énergétiques dans ses constructions. À titre d'exemple, l'Unité d'accueil pour écolier.ère.s, «Le Cèdre Magique», a été réalisée 2009 selon les critères du label Minergie-ECO. Le nouveau centre d'exploitation des routes et voirie à l'Asse est également labellisé Minergie-ECO. Le bâtiment produit de l'électricité solaire grâce à des panneaux photovoltaïques et a reçu le label «Certificat d'origine du Bois Suisse».

CHOISISSEZ DE CONSOMMER ÉCOLOGIQUE

Sept cents clients nyonnais ont choisi le produit Vision durable des SI Nyon, une énergie régionale labellisée 100% écologique.

Tous les bâtiments communaux de Nyon ont déjà recours à de l'électricité Vision durable.



Fleur solaire SI Nyon © Michel Perret

PRODUISEZ VOTRE PROPRE ÉLECTRICITÉ DIRECTEMENT SUR VOTRE BÂTIMENT

Grâce au cadastre solaire, disponible librement sur le géoportail de la Ville de Nyon, vous avez la possibilité de prendre connaissance du potentiel solaire de votre toiture. Vous souhaitez produire votre propre énergie? Les SI Nyon vous proposent des installations photovoltaïques clé en main pour le toit de votre entreprise. Des subventions et déductions fiscales sont aussi possibles.

La Ville de Nyon produit de l'électricité photovoltaïque. En 2020, ce sont douze installations en service sur des toitures communales qui ont produit près de 1'400'000 kWh.

PROFITEZ DU PROGRAMME ECO

Grâce au programme Eco énergie, les SI Nyon vous accompagnent vers la réduction de votre consommation d'énergie. La Ville de Nyon accorde des subventions pour des remplacements d'appareils électroménagers, sous certaines conditions. Le plan d'action spécial pour les entreprises dont la consommation est inférieure à 100'000 kWh/an: Efficience-PME propose un diagnostic énergétique gratuit et un plan d'action personnalisé pour optimiser les installations (éclairage, ventilation, bureautique, froid, etc.) afin de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'énergie. Contact: sinyon.ch



MOBILITÉ

PLANIFIEZ VOS DÉPLACEMENTS

Les entreprises nyonnaises peuvent optimiser leurs déplacements pendulaires et professionnels grâce au plan de mobilité inter-entreprises de la Vuarpillière qui réunit déjà plus de 143 sociétés.

CHOISISSEZ UNE MOBILITÉ ALTERNATIVE

Deux parkings-relais en entrée de ville permettent de stationner son véhicule et de rejoindre le centre-ville grâce un service de bus urbains au quart d'heure. En 2021, le territoire compte seize stations de vélos en libre-service et huit emplacements de véhicules mobility.

ROULEZ À L'ÉLECTRIQUE

Que ce soit pour densifier le réseau public ou pour vos propres véhicules, les SI Nyon vous conseillent et sont à même de vous proposer des bornes de recharge.

La Ville de Nyon a reçu la récompense de la Fiche d'or pour ses efforts pour l'electro-mobilité.

OPTEZ POUR LE BIOGAZ

Vous avez le choix de contribuer au développement de la production de biogaz suisse en faisant le plein à la colonne des SI Nyon située dans la station AVIA de Signy.

La Ville de Nyon met à disposition de ses employés plus de 30 vélos électriques, des voitures Mobility (Business CarSharing), subventionne en partie les abonnements de vélo en libre-service et les abonnements de transports publics, en plus des actions de sensibilisation mises en place au sein de l'Administration.

En juin 2021, les employés de la Ville de Nyon ont parcouru 17'511 km dans le cadre de l'action Bike to work ouverte à toutes les entreprises suisses, ce qui représente une économie de 2'552 kg d'émissions de CO2.



ACHATS

ACHETEZ RESPONSABLE

La responsabilité sociale et environnementale, sans doute une valeur de votre entreprise, est applicable également lors de vos achats de fournitures ou de matériel. La mise en œuvre d'une démarche d'achat responsable est souvent valorisée dans le cadre des marchés publics par les pouvoirs adjudicateurs.

Depuis 2010, la Ville de Nyon applique une politique d'achats responsables pour ses équipements et ses fournitures. Par exemple, le papier de l'administration est labellisé Ange Bleu, une grande partie des vêtements de travail sont labellisés öko-tex, et les produits avec un label écologique sont favorisés.



PRIVILÉGIEZ L'ÉCONOMIE LOCALE

Pour vos équipements, vos matières premières et même pour la nourriture à disposition de vos employés, vous êtes libre de choisir des producteurs locaux: un coup de pouce à l'économie locale et une réduction des impacts liés au transport à la clé.

FORMATION

SOUTENEZ L'APPRENTISSAGE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Votre entreprise joue un rôle important dans la vie socio-économique de Nyon de par les places de travail qu'elle crée, y compris les places d'apprentissage ou de stage.

En 2021, la Ville de Nyon a engagé 13 stagiaires ainsi que 13 nouveaux apprentis.e.s.



ENTREPRISES EXEMPLAIRES

Base Nyon SA

Etablissement hybride entre hôtel et appartement, conçu pour être fonctionnel et pensé pour réduire son impact environnemental.

« L'impact est positif auprès des clients lorsqu'ils s'en rendent compte, certains vont même revenir expressément pour cela. »

Jordane Loye, Front of House & Head of Sustainability



Qu'est-ce qu'un hôtel durable pour vous ?

Pour nous, un hôtel durable doit agir sur plusieurs aspects. Il doit investir lors de la construction – par exemple du triple vitrage et des panneaux solaires – et l'aménagement de son établissement dans des standards de construction de haute qualité qui permettent des économies d'énergie conséquentes, mais il se doit également d'être responsable dans sa gestion quotidienne. C'est ce que nous faisons notamment avec notre politique de nettoyages des chambres (changement de serviettes tous les 3 jours, draps tous les 6 jours), les produits d'accueil que nous mettons en chambre (« Stop the Water While Using

Me » ou encore les bouteilles en verre que nous remplissons d'eau du robinet et plaçons dans les frigos des chambres), ainsi que par la mise en place de plusieurs concepts : Base Breakfast Bag, Base Boxe et Base Bike.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans la mise en place d'une démarche de développement durable au sein de votre entreprise ?

Dès la création du concept nous avons voulu créer « A Better Way » : faire différemment et casser certains standards imposés par le monde de l'hôtellerie (en matière de gestion des déchets notamment).

Quels sont les bénéfices concrets d'une telle démarche pour votre entreprise ?

C'est un point de différenciation par rapport aux autres hôtels et cela nous apporte un certain avantage sur le marché auprès de la clientèle. C'est également un avantage finan-

cier à court et à long terme : certes, il y a un investissement conséquent à la base dans l'aménagement des locaux notamment, mais celui-ci est vite comblé en permettant de réaliser des économies d'énergie importantes. Nous avons observé une diminution importante de nos coûts grâce à l'optimisation de l'utilisation du linge, la réduction des déchets, notre production solaire d'eau chaude sanitaire et l'élaboration de notre propre détergent.



Comment impliquez-vous vos clients dans votre démarche de développement durable ?

Avec nos 3 concepts uniques. Le **Base Breakfast Bag** éduquant nos clients à réduire leurs déchets en commandant uniquement ce qu'ils vont consommer au petit déjeuner. La **Base Box** qui permet pour nos clients réguliers de stocker des produits d'un

séjour à l'autre et donc d'éviter de les jeter (paquet de pâtes entamé par exemple). Et le **Base Bike**, vélo en libre accès pour nos clients, favorisant la mobilité douce en complément de notre situation stratégique à 50m de la gare.

De manière général, le principe est de les impliquer sans leur mettre de contrainte, qu'il n'y ait aucun impact négatif sur la qualité de leur séjour, voire qu'il en soit amélioré. Nous avons donc réfléchi à des concepts/politiques qui limitent l'impact environnemental de notre hôtel sans rendre les choses compliquées pour nos clients.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres entreprises qui souhaitent s'investir également dans une démarche de développement durable ?

Ne pas avoir peur de se lancer. Certes, il faut investir en temps et en argent au départ mais il ne faut pas s'arrêter à cela. C'est notre devoir de le faire et cela apporte des avantages sur le long terme. Finalement, une petite chose faite tous les jours vaut mieux que de ne rien faire du tout pour notre planète.

LA BONNE IDÉE

Nous utilisons un produit de nettoyage élaboré par une entreprise de la région, composé uniquement d'eau et de sel et produit sur place. Il n'est donc pas dangereux pour l'environnement, nos employés et nos clients !

Pour en savoir plus www.basenyon.ch

ENTREPRISES EXEMPLAIRES

Ouvrages métalliques SA

Entreprise de construction métallique ayant mis en place dans le cadre de son usine « Metal Factory » un nouveau système de production, d'optimisation et de rationalisation du courant électrique.

« Osez faire autrement : c'est à nous de trouver de nouvelles solutions et de se poser les bonnes questions. Pour faire sens, les actions doivent être réfléchies en fonction des besoins spécifiques de chacun en tant qu'entreprise. »

Philippe Aubert, Directeur



Qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans la mise en place d'une démarche de développement durable au sein de votre entreprise ?

Ce sont des convictions personnelles qui m'ont poussé à m'impliquer : vouloir faire différemment (et mieux) par rapport aux autres en termes de développement durable, inventer des concepts qui n'existent pas et devenir un modèle pour entraîner les autres entreprises et créer une émulation.

Quels sont les bénéfices concrets d'une telle démarche pour votre entreprise ?

Les bénéfices financiers viendront probablement à l'avenir. Pour l'instant, ce sont surtout des bénéfices psychologiques et éthiques qui sont présents : savoir que nous produisons et utilisons notre propre énergie pour le fonctionnement de nos machines, mêmes les plus puissantes, que nous consommons local et que nous n'avons rien pollué pour cela. C'est fort du point de vue philosophique, de voir les rayons du soleil parcourir 40 mètres depuis les panneaux solaires et sortir dans notre machine de découpe laser qui coupe jusqu'à 35 mm d'acier.



Comment sensibilisez-vous vos employés à la démarche écologique mise en place à travers votre projet Metal Factory ?

D'abord par des discussions expliquant le fonctionnement et la démarche écologique qui sous-tend cette nouvelle usine. Ensuite, à l'aide de l'affichage de la consommation énergétique de chaque machine. Il a permis de sensibiliser les employés à leur utilisation et de les inciter à en diminuer la consommation d'énergie.

A l'avenir, nous allons installer des écrans dans les espaces communs et les lieux stratégiques pour montrer la consommation énergétique des différents espaces et celui de la production d'électricité des panneaux solaires. Les employés et usagers pourront visualiser cette consommation d'énergie et voir au court du temps les efforts réalisés (ou à réaliser) en matière d'économie. Afficher les données d'équivalence pertinentes et parlantes aura sans nul doute un impact considérable sur les comportements mais aussi sur la compréhension du système global.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres entreprises qui souhaitent s'investir également dans une démarche de développement durable ?

Avant d'emménager dans des nouveaux locaux, renseignez-vous sur ce qui est possible de faire et d'améliorer quant à l'efficacité énergétique que cela soit dans la rénovation ou la construction. Nous sommes également ouverts à partager notre expérience et à expliquer les gains concrets et chiffrés et les économies en termes d'énergie et de câblage, par exemple, qui ont été atteints.

LA BONNE IDÉE

L'affichage des équivalences des consommations énergétiques des différents espaces qui montre les efforts à entreprendre pour diminuer la consommation d'énergie au quotidien ; par exemple réduire l'utilisation de l'ascenseur.

Pour en savoir plus www.omsa.ch



Pour tout renseignement supplémentaire sur ces thématiques, vous pouvez vous rendre sur nyon.ch pour une information plus complète.

Vous pouvez également contacter le Délégué au Plan climat et à la durabilité qui vous redirigera vers le service compétent au 022 316 40 31 ou sur climat.durabilite@nyon.ch.

nyon.ch